



Formation virtuelle

*Réalisation de percées visuelles :
de la théorie à la pratique*

Les percées visuelles du Parcours des Anses à Lévis

30 mars 2022

Par Chantal Prud'Homme
architecte paysagiste

Sommaire de la présentation

1. Le contexte du projet
2. Le projet
3. Les objectifs
4. Les principes et critères d'intervention
5. Les secteurs d'intervention
6. Le déroulement
7. Bilan et constats

Conclusion

1. Le contexte du projet

Au XIX^e siècle, un paysage d'industries et de quartiers ouvriers, dénudé et construit le long des rives de Lévis



1. Le contexte du projet

- Aménagement du Parcours des Anses en 1990 : transformation de l'ancien corridor de voie ferrée en une piste cyclable et naturalisation des abords
- Nouvelles pratiques d'entretien du corridor
- Évolution du paysage et de la végétation
- Actes de vandalisme sur des arbres
- Demande de citoyens pour créer des percées visuelles



2. Le projet

- Projet échelonné de 2005 à 2012
- Le projet initial « Jardiner la rive » : un projet de gestion de la végétation pour mettre en valeur le paysage
- Création et entretien de percées visuelles le long de la bordure fluviale et du Parcours des Anses
- Création d'un grand jardin public

3. Les objectifs

- Prendre en compte les demandes des citoyens dans une approche globale d'intervention sur le paysage
- Concilier les valeurs collectives et individuelles
- Respecter la capacité financière de la Ville
- Intervenir sur les propriétés municipales

4. Les principes et critères d'intervention

- 1. Mise en scène**
- 2. Identité**
- 3. Équilibre**
- 4. Environnement**
- 5. Caractère naturel**
- 6. Cohérence**

4. Les principes et critères d'intervention

1. Mise en scène

Favoriser une découverte du fleuve par un rythme de percées visuelles variées le long du Parcours des Anses

2. Identité

Mettre en valeur le caractère identitaire du littoral de Lévis en associant les percées visuelles à des composantes patrimoniales, comme les anciens quais

3. Équilibre

Intervenir de manière raisonnée dans la gestion de la végétation et dans l'intégration de massifs de plantation par des interventions adaptées et non invasives

4. Environnement

Minimiser les risques environnementaux par la protection des pentes fortes et par la protection de la rive et du littoral du fleuve afin de limiter l'érosion

4. Les principes et critères d'intervention

5. Caractère naturel

Créer des interventions à caractère naturel, harmonisées au paysage riverain tant dans la gestion de la végétation que dans les nouvelles plantations :

- a. En limitant la croissance de végétaux indésirables (renouée japonaise, herbe à la puce, érable de Norvège)
- b. En favorisant la biodiversité par la présence de végétaux indigènes variés ou de végétaux harmonisés au caractère des plantes indigènes
- c. En limitant la présence de plantes à caractère horticole sauf à des endroits circonscrits
- d. En favorisant la présence de végétaux adaptés au contexte
- e. En favorisant la croissance d'arbres de valeur autant que possible (ex : le noyer)
- f. En appliquant de bonnes pratiques : pas d'étêtage, travaux par des arboriculteurs compétents

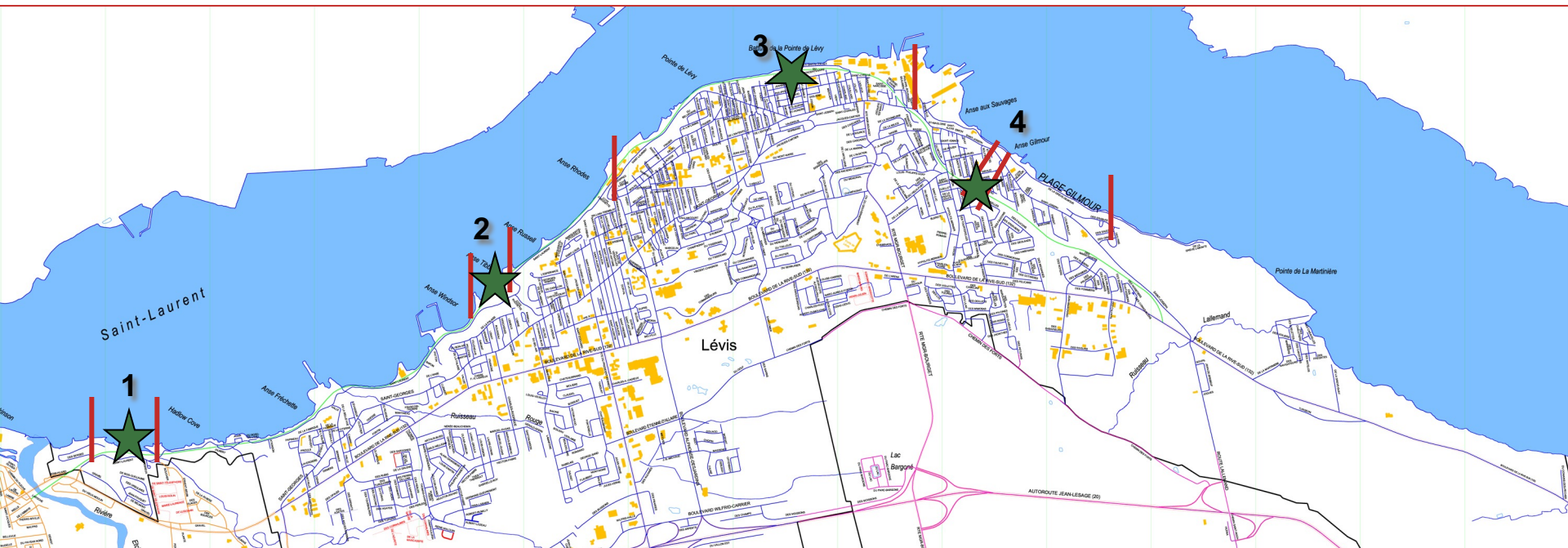
4. Les principes et critères d'intervention

6. Cohérence

Assujettir toutes les interventions au cadre global souhaité de manière à créer une unité d'ensemble dans la conception et l'entretien des diverses interventions et de manière à éviter les interventions ponctuelles peu intégrées.

5. Les secteurs d'intervention

★ Secteur planifié



- 1- Baribeau/St-Laurent
- 2- Anse Tibbits
- 3- Côte Fréchette à Bourassa
- 4- rue des Hirondelles

Les principaux secteurs d'intervention



6. Le déroulement

Planification

1. Analyse du paysage et de la végétation
2. Rencontres des citoyens
3. Esquisse préliminaire d'intervention
4. Validation des propositions
5. Plans et devis de réalisation

Travaux

6. Exécution et suivi des travaux
7. Entretien des percées visuelles

6. Le déroulement

1. Analyse du paysage et de la végétation

- Documents de base : végétation et limite des lots
- Inventaire de la végétation
- Identification des percées visuelles existantes
- Repérage des endroits touchés par du vandalisme
- Évolution du paysage : prise en compte de l'histoire des lieux : exemples - existence d'anciens quais et d'anciens bâtiments

6. Le déroulement

2. Rencontres des citoyens

- Mise en place de comités de citoyens
- Assemblée publique, soirée d'information
- Rencontres de travail
- Écoute des demandes et des besoins
- Identification des endroits problématiques sur place
- Rencontres des comités échelonnées au cours des différentes étapes

Secteur Baribeau/St-Laurent

Analyse et problématique du site

← Privé Public → ← Public Privé →

Côté rive
autorisation
du MDDEP

Piste cyclable
Entretien
par la Ville

Côté cour
entretenu
par certains
citoyens



Secteur Anse Tibbits

Analyse et problématique du site

Public

Privé

Côté rive
autorisation
du MDDEP

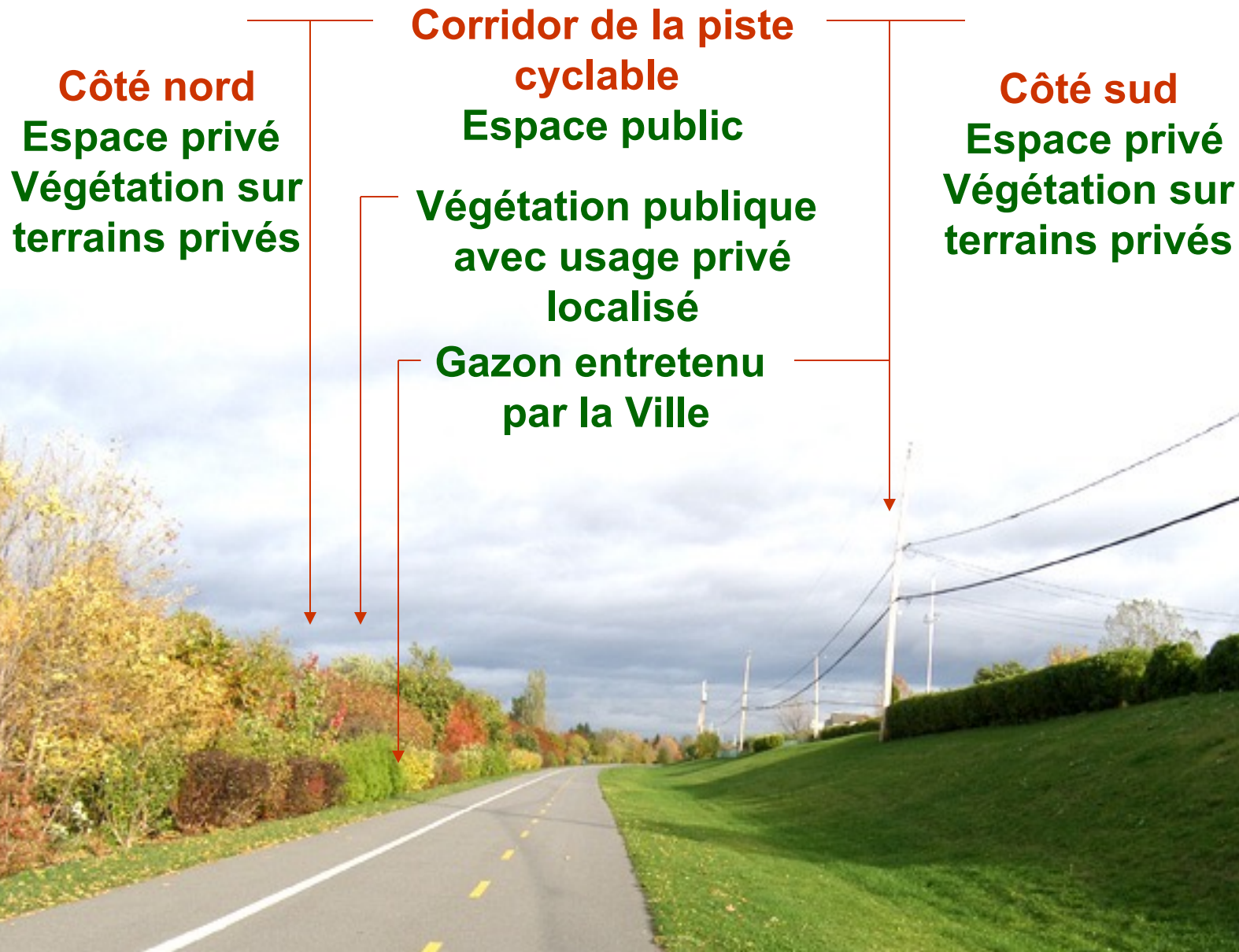
Abords de la piste
cyclable et le parc
Entretenus
par la Ville

Parc et chalet
loisirs et
gestion par
des
bénévoles



Secteur rue des Hirondelles

Analyse et problématique du site



6. Le déroulement

3. Élaboration des esquisses préliminaires

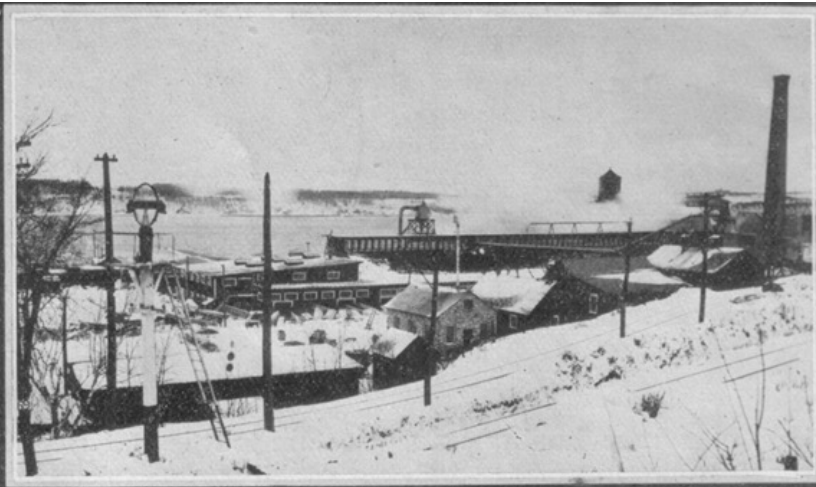
- Un outil visuel et global
- Identification des percées visuelles
- Présentation des travaux par zone
- Définition des aires de plantation

4. Validation des propositions

- Validation des propositions avec les comités de citoyens
- Demandes de certificat d'autorisation au MDDEP
- Protocole d'entente entre la Ville et les comités de citoyens
 - Collaboration volontaire financière et d'aide aux travaux (corvée de ramassage de débris de coupe) par les citoyens

Secteur Baribeau/St-Laurent

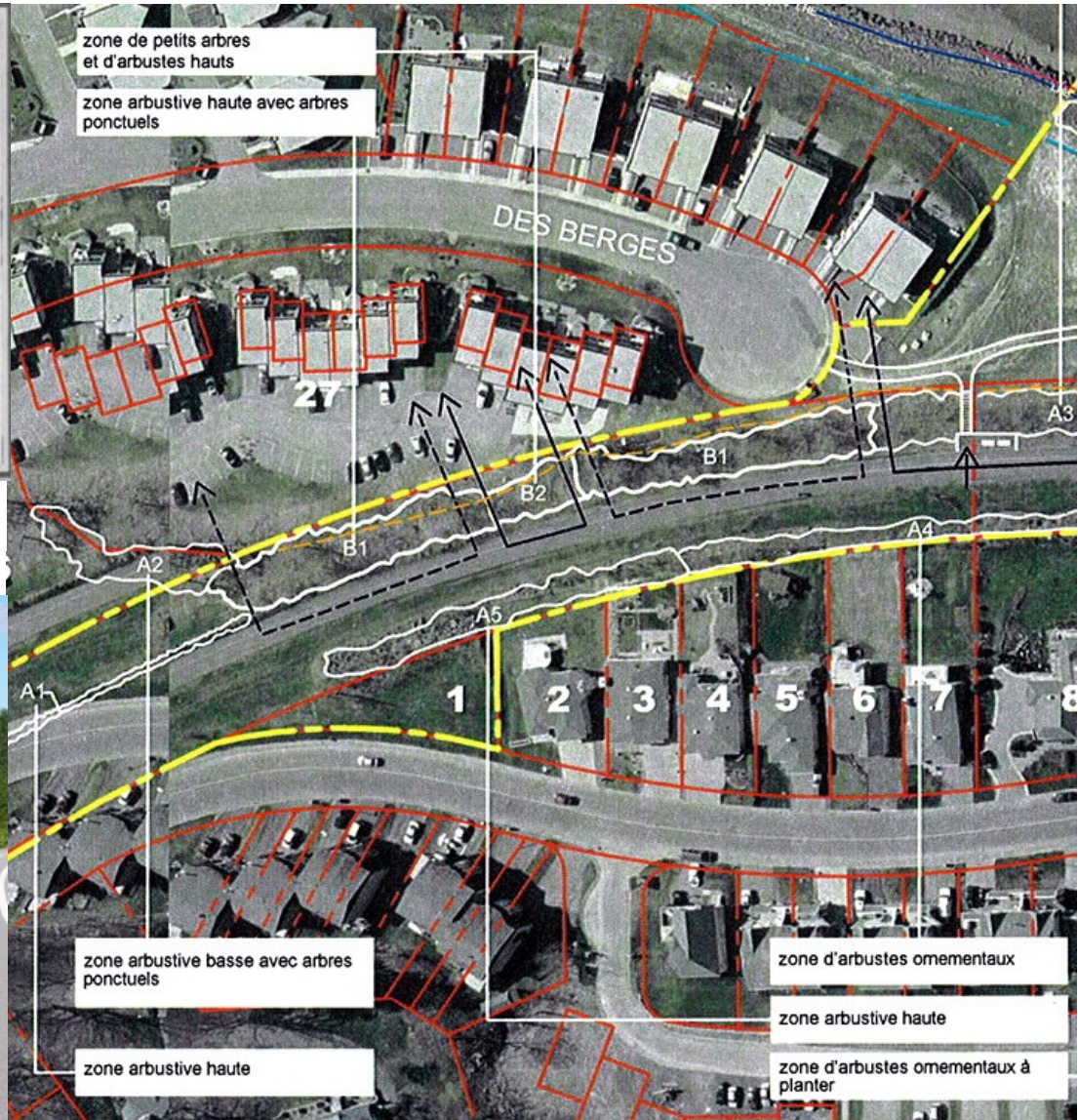
Esquisse préliminaire



Ancien moulin Gravel / Baribeau Craft



A3



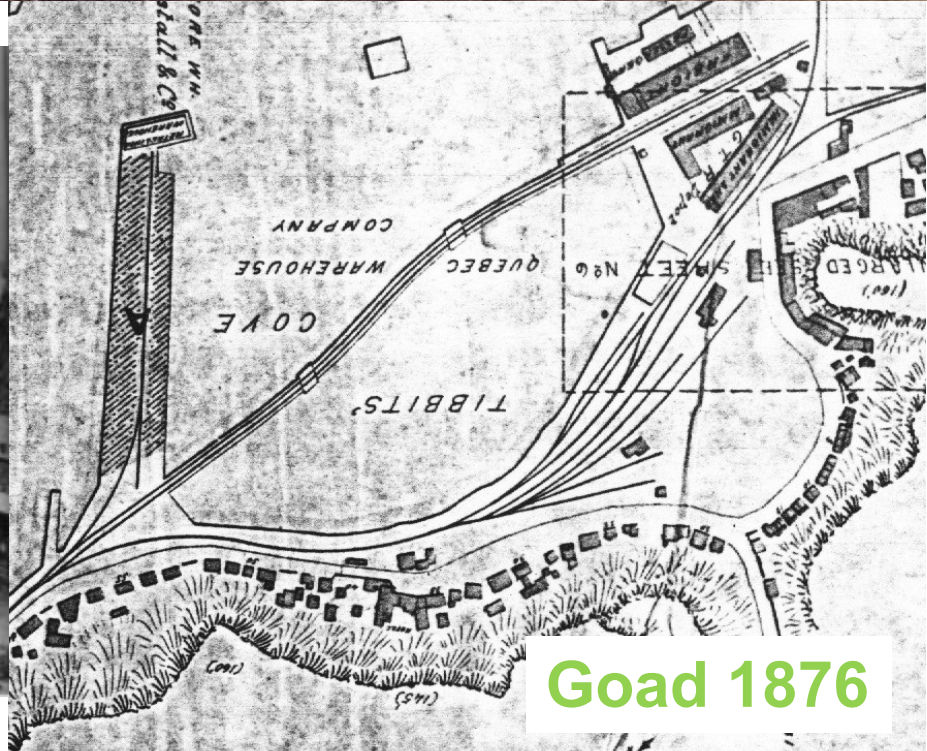
Anse Tibbits, à la fin XIX^e siècle, un pôle industriel d'importance



1855



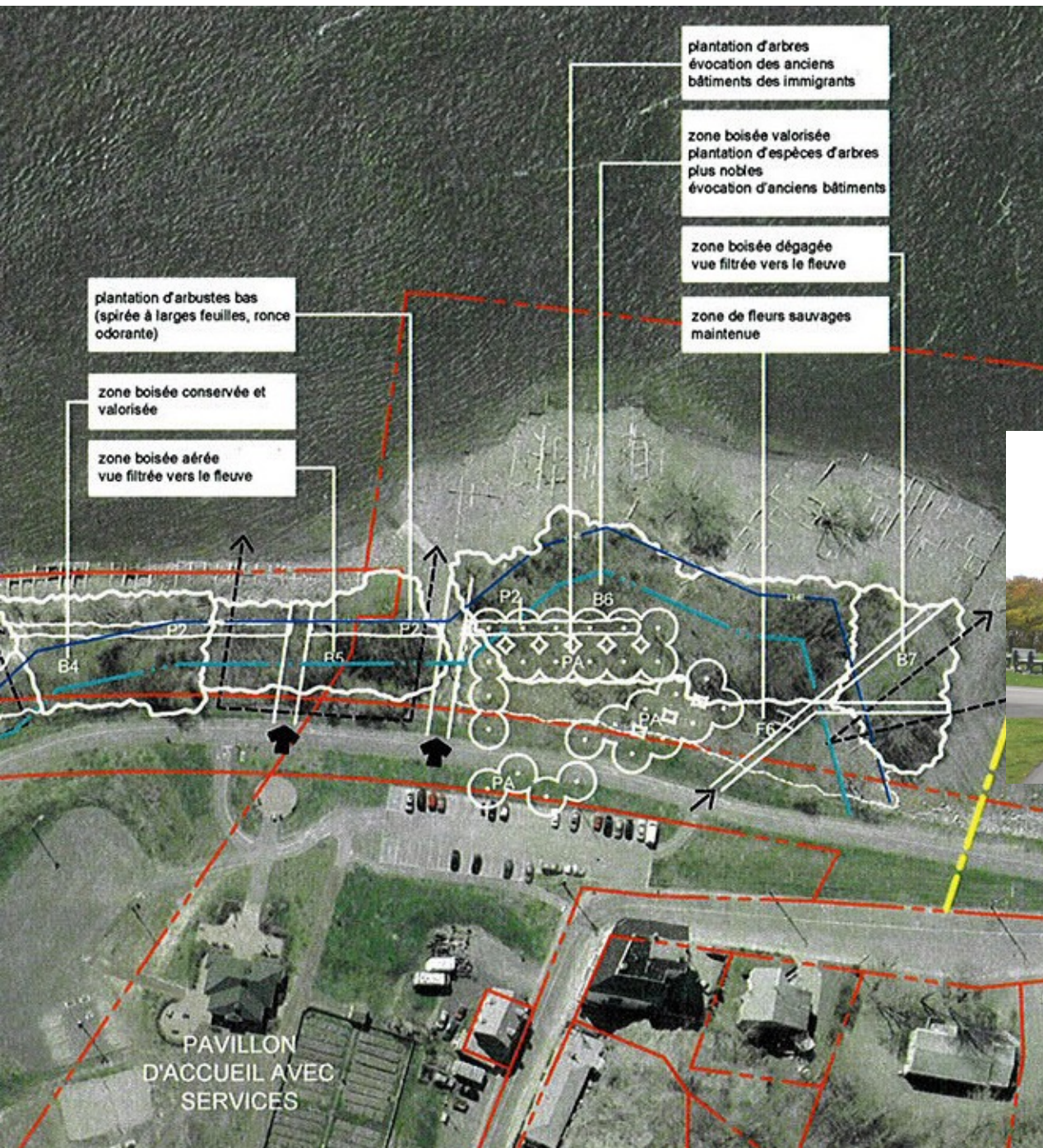
1872



Goad 1876

Anse Tibbits

Esquisse préliminaire



B5

6. Le déroulement

5. Plans et devis de réalisation

- Corrections des plans selon les commentaires
- Plans et devis pour appel d'offres
 - pour des travaux sylvicoles
 - pour des travaux de plantation
- Évaluation budgétaire des travaux

6. Exécution et suivi des travaux

- Mise en place de repères d'arpentage
- Marquage de travaux sur le terrain
- Suivi des travaux

7. Entretien des percées visuelles

Travaux sylvicoles / Anse Tibbits



2007 - Avant



2009 - Après

Travaux sylvicoles et plantation Baribeau/St-Laurent



Travaux sylvicoles Rue des Hirondelles



Avant
Après



Travaux sylvicoles ciblés Dégagement d'un escalier



Avant



Après



7. Bilan et constats

Planification et réalisation des travaux

- Importance d'un concept global à l'échelle du paysage
- Ralliement autour d'un projet collectif / absence de confrontations et satisfaction du projet
- Résultats mitigés dans le cas d'opposition entre citoyens
- Respect des règlements en vigueur – allongement de l'échéancier par les demandes de CA
- Favoriser une contribution environnementale complémentaire : remplacement par des plantations compatibles, aménagements pour la petite faune
- Nécessité d'un entretien des percées visuelles

7. Bilan et constats

Communication et interaction avec les citoyens

- Qualité de l'interaction entre responsable municipal / consultants / citoyens
- Séances de consultation et de validation sur le terrain
- Avoir des outils visuels : difficulté à comprendre des plans
- Importance d'une stratégie de communication du projet : perception négative de la coupe d'arbres par des citoyens
- Arbitrage des demandes dans une approche équitable
- Représentativité des comités

7. Bilan et constats

Financement

- Prévoir un financement adéquat
- Implication financière des citoyens :
 - Conscientisation à l'égard des coûts assumés par la Ville
 - Effet potentiel non souhaité d'obligation de résultats individuels
- Implication bénévole de citoyens lors de travaux :
 - Réduction appréciable du coût par un entrepreneur
 - Nécessité d'un encadrement élevé
 - Aide au développement d'une solidarité sociale et à la sensibilisation à des enjeux environnementaux et paysagers

Conclusion

Ancrer le projet dans une vision commune du paysage avec conciliation des valeurs collectives et individuelles

Reconnaître le fleuve comme un paysage d'intérêt collectif

Espaces riverains au fleuve - une richesse collective

À condition de les gérer, aménager et entretenir adéquatement

